

REGNAT

Vendredi 5 novembre 2010 a.d.

Bse Françoise d'Amboise, religieuse



n° 42

Matière à réflexion



Menu [hypertexte](#)

2. [Les soucis...](#)
10. [Abbé Guy Pagès](#)
11. [Théologie sociale](#)
13. [Benoît XVI](#)
14. [Liturgie des Heures](#)

REGNAT

BP 20114

75623 PARIS cedex 13

regnat.phg@orange.fr

Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

Ont collaboré à ce numéro :

Philippe GUIDAL

Yann GWELTAZ

Merci à :

Nathalie S.

Conception – Réalisation

PHG

Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

© Regnat 2010



« Le Deutéronome contient mainte [...] injonction qui fait rêver ou que le rêve a faite : versement quotidien du salaire, interdiction de la saisie domiciliaire (Dt 24,10s), de la saisie des instruments du travail de subsistance, moulin et meule (24,6), remise chaque soir du manteau pris en gage pour dettes à celui qui n'en possède qu'un (24,12s), dispense de faire la guerre accordée au nouveau marié, au nouveau propriétaire d'une maison ou d'une vigne ou même... à celui qui a peur (20,1-9). »

BEAUCHAMP (Paul), *L'un et l'autre Testament. Essai de lecture*, Paris, Seuil, collection « Parole de Dieu », 1976, p. 205.

« La charité sociale peut [...] être sans prétention. Il y a une grève juste : peut-être me dérange-t-elle alors qu'elle ne concerne pas mes propres intérêts. Accepter le dérangement, ne pas grogner, se sentir solidaire avec les grévistes qui luttent pour la défense de leurs droits, c'est aussi de la charité chrétienne. Peu remarquée, mais pas moins exquise pour cela. »

LUCIANI (Albino), *Humblement vôtre*, traduit de l'italien par Michel Pochet, Paris, Nouvelle cité, 1978, pp. 195-196.

« Ce peuple gronde : regardez ses feuilles de paye avant de dénoncer le matérialisme. Et si vous lui désirez plus de vertus, donnez-lui d'abord cette sécurité matérielle dont vous oubliez que si vous n'en disposiez de père en fils, votre modération sociale serait peut-être troublée. »

MOUNIER (Emmanuel), *Le personnalisme*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? » (n° 395), 1949 (9^e édition : 1965), p. 27.

Le site

<http://regnat.fr/>

<http://www.regnat.fr/>

<http://regnat.pagesperso-orange.fr/>

Le blog

<http://regnat.centerblog.net/>

Les soucis et la recherche du Royaume

(Mt 6 25-34 et Lc 12 22-32)

Un « tiré à part » de cette étude est disponible sur [notre site](#), augmenté de plusieurs annexes (analyses lexicologiques).

À l'encontre de [Martin Heidegger](#) et de ses épigones, affirmant que « la *perfectio* de l'homme [...] est l'œuvre du souci¹ », un *Rabbi* de Nazareth a prétendu, il y a quelque deux mille ans, que ce même souci était un obstacle à la recherche du Royaume...

Cet enseignement nous est rapporté par les évangiles selon Matthieu² et Luc³. Une première lecture révèle une assez grande similitude de fond et de forme entre ces deux rédactions, mais aussi un certain nombre de traits distinctifs auxquels nous allons nous attacher afin de mettre en évidence ce qui nous paraît caractéristique de chaque rédaction.

Après une vue globale de la péricope – sa composition et son insertion contextuelle –, nous focaliserons notre attention sur les particularités les plus significatives du texte lui-même et tenterons de les élucider. Enfin, et pour autant que les résultats acquis le permettront, notre synthèse tentera de dégager les visées propres de chaque rédaction.

¹ [HEIDEGGER \(Martin\)](#), *L'être et le temps*, traduit de l'allemand par [Rudolf Boehm](#) et [Alphonse de Waelhens](#), Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de philosophie », 1964, p. 243. *Perfectio* est entendu ici au sens de « complet achèvement ».

² Cf. Mt 6 25-34. Nous adoptons les conventions typographiques de la *Bible de Jérusalem* pour les abréviations (en italiques) des livres bibliques, les numéros de chapitres (chiffres en gras) et les numéros de versets (chiffres en caractères courants).

³ Cf. Lc 12 22-32.

Le contexte

Un bref examen montre que le travail rédactionnel des évangélistes⁴ relativise considérablement le contexte, qui n'éclaire en aucune façon sur les circonstances dans lesquelles a été donné l'enseignement que nous étudions⁵.

Dans les deux évangiles, l'enseignement proprement dit est introduit par la coordination consécutive διὰ τοῦτο [dià toûto], « c'est pourquoi » ; or les contextes antérieurs diffèrent totalement. En toute rigueur, l'incise lucanienne⁶ n'implique même aucun lien certain avec le texte qui précède⁷.

En *Matthieu*, la péricope est intégrée dans cette composition qu'on a accoutumé d'appeler le « Sermon sur la montagne ». Notre Seigneur semble S'adresser à la fois aux foules et aux disciples⁸, en un lieu très indéterminé. Les traducteurs de *La Bible de Jérusalem* identifient la « montagne⁹ » avec « une des collines proches de Capharnaüm¹⁰ », en supposant probablement un lien chronologique avec le contexte postérieur¹¹ ; eu égard au caractère composite du texte, cette localisation reste hypothétique. Les enseignements précédents ont leurs parallèles lucaniens en des contextes différents¹².

⁴ Dans le cadre de cette étude, nous laissons en suspens la question de l'identité et du nombre des rédacteurs des évangiles ; les formules que nous emploierons (évangéliste, rédacteur lucanien ou matthéen, ou simplement *Luc* et *Matthieu*) sont à prendre dans un sens très large.

⁵ Cf. [MARGUERAT \(Daniel\)](#), *Parabole*, Paris, Cerf, collection « Cahiers Évangile » (n° 75), 1991, p. 31 : « Nous n'avons aucune garantie que [les] contextes évangéliques coïncident avec la localisation des paraboles dans le ministère de Jésus. L'analyse littéraire démontre au contraire que l'encadrement actuel des paraboles résulte de la décision des rédacteurs des évangiles. »

⁶ Lc 12 22.

⁷ Contrairement à ce que pourrait faire croire la traduction de *La Bible de Jérusalem*, « Puis il dit à ses disciples... », pour : Εἶπεν δὲ πρὸς τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ [Eîpen dè pròs toûs mathētàs autoû].

⁸ Cf. Mt 5 1-2, 7 28.

⁹ Mt 5 1.

¹⁰ *La Bible de Jérusalem*, Paris, Cerf, 1973 (édition 1994), p. 1420, note f.

¹¹ Cf. Mt 8 5 ; cf. Lc 7 1.

¹² Par exemple : Mt 6 19-21 // Lc 12 33-34 ; Mt 6 22-23 // Lc 11 34-35 ; Mt 6 24 // Lc 16 13.

Dans *Luc*, la péricope semble prendre place à l'issue d'un repas chez un Pharisien¹³, en un lieu également indéterminé. Dans le cadre d'une exhortation destinée à la foule¹⁴, une incise rédactionnelle¹⁵ précise que l'enseignement qui nous intéresse concerne plus spécialement les « disciples¹⁶ ». Le contexte antérieur culmine en une parabole propre à *Luc*¹⁷.

« Nombreuses sont les mentions où Jésus prend ses repas et toujours avec des Pharisiens (Lc 5, 29, cf. Mc 2, 15 ; Lc 7, 36 ; 11, 37 ; 14, 1). [...] Lc aime aussi à noter que Jésus est entouré par la foule (Lc 5, 1 ; 7, 11 ; 8, 4 ; 11, 27, 29 ; 12, 1 ; 14, 25 ; 19, 48 ; 20, 1 ; 21, 38). L'attitude ou les pensées des personnes présentes donnent l'occasion à un discours de Jésus, sans qu'il soit besoin d'une parole ou d'une question formulée (Lc 11, 38 ; 14, 7 ; 16, 14 ; 18, 9 ; 19, 11 ; 22, 24). »

RIGAUX (Béda), *Témoignage de l'évangile de Luc*, Desclée De Brouwer, collection « Pour une histoire de Jésus », 1970, p. 56.

Le contexte postérieur diffère lui aussi dans les deux évangiles¹⁸, et pose de surcroît le problème de la délimitation exacte de la péricope. En effet, le dernier verset matthéen n'a pas de parallèle en *Luc* ; mais est-il nécessairement et intrinsèquement lié à la péricope ? Quoi qu'il en soit de ce point pour l'instant, et pour une simple raison d'équilibre, nous prenons le parti – peut-être provisoire – d'inclure *Lc* 12 32 dans notre étude.

¹³ Cf. *Lc* 11 37.53, 12 1.

¹⁴ Cf. *Lc* 12 1.

¹⁵ Cf. RIGAUX (Béda), *Témoignage de l'évangile de Luc*, Desclée De Brouwer, collection « Pour une histoire de Jésus », 1970, p. 49 : « Lc recherche une narration suivie, dont les articulations sont reliées par des introductions. Il se trouve devant des sources où les narrations et les discours manquent de liens. L'évangile de Mc offre un exemple frappant de péripocopes plus alignées qu'unifiées. Lc y a remédié à tel point que quinze pour cent de son livre sont consacrés à des introductions, 180 versets sur 1149. » Exemples d'introductions lucaniennes : 5 36, 17 1.22 (= 12 22), 19 11.

¹⁶ Cf. *Lc* 12 22.

¹⁷ Cf. *Lc* 12 16-21.

¹⁸ Cf. *Mt* 7 1-5 // *Lc* 6 37...42 d'une part, *Lc* 12 33-34 // *Mt* 6 20-21 d'autre part.

Le texte

Son unité thématique se trouve manifestement dans la notion de souci, exprimée par un usage répété du verbe μεριμνάω [merimnáō] (מְרִימָא [dā'aḡ]). Sur les six occurrences du lexique matthéen¹⁹, cinq viennent rythmer la péricope, qui réunit également trois des cinq occurrences lucaniennes²⁰, auxquelles on peut sans doute ajouter un *hapax* évangélique, le verbe μετεωρίζω²¹ [meteōrízō], ainsi que l'injonction conclusive Μὴ φοβοῦ [Mè phoboû].

La péricope semble très structurée : énoncé du thème (Μὴ μεριμνᾶτε [Mè merimnâte]...), appuyé d'un premier argument ; illustration du thème par deux paraboles, que sépare une interpellation des auditeurs ; reprise du thème, appuyé par un deuxième argument ; dénouement du thème.

Mais un examen attentif de cette structure en révèle le caractère probablement artificiel.

Une correspondance harmonieuse paraît assurée par le parallélisme des deux paraboles – les oiseaux que Dieu nourrit, les lys que Dieu habille – avec les deux parties du thème – la nourriture et le vêtement. Néanmoins, quelques dissonances apparaissent :

- Les « corbeaux » de *Lc* 12 24 disparaissent en fin de parabole, subsumés dans la classe générale des « oiseaux » (τῶν πετεινῶν [tôn peteinôn]). Un phénomène analogue apparaît en *Mt* 6 28-30 et *Lc* 12 27-28, les « lys » (τὰ κρίνα [tà krína], הַשְׁשַׁנִּים [haššōšannîm]) cédant la place à la simple herbe des champs (τὸν χόρτον [tòn chórton], אֶת־הַצִּיר [ʔet-hāšîr] ou אֶת־עֵשֶׁב [ʔet-ʿēšēb]). Mais est-ce le sort des lys que d'être jetés au four ?
- Les « oiseaux du ciel » sont une métaphore connue pour désigner les païens²². Le « corbeau » lucanien,

¹⁹ *Mt* 6 25.27.28.31.34, 10 19.

²⁰ *Lc* 10 41, 12 11.22.25-26.

²¹ Cf. SPICQ (Ceslas), *Lexique théologique du Nouveau Testament*, Paris/Fribourg, Cerf/Éditions universitaires de Fribourg, 1991, pp. 1005-1007.

²² Cf. *Ez* 17 23, 31 6 ; *Dn* 4 9.18 (LXX 4 12.21) ; *Mt* 13 32 ; *Mc* 4 32 ; *Lc* 13 19 ; *Ac* 10 12, 11 6. Cf. MARGUERAT (Daniel), *op. cit.*, p. 43 : « Depuis Ézéchiël (31 6) et Daniel (4 18 ; LXX 4 21), l'expression désigne aussi la multitude des peuples païens à qui le Royaume offrira refuge à la fin des temps ».

animal impur²³ et jouissant d'une mauvaise réputation universelle²⁴, peut être pris en ce sens²⁵. Certains passages du *Cantique des Cantiques*²⁶ laissent penser que le « lys » pourrait recevoir cette acception, et la perspective eschatologique de « l'herbe » jetée au four se comprend aisément si les païens sont visés²⁷. Enfin, l'usage du verbe κοπιᾶω [kopiáō], « peiner », est attesté pour le labeur apostolique et la vie chrétienne²⁸. Ne pourrait-on comprendre ces paraboles ainsi : regardez les païens qui ne se soucient nullement de mener une vie juste, et Dieu s'occupe d'eux quand même²⁹ ?

- L'interpellation des auditeurs séparant les deux paraboles semble bien être un ajout rédactionnel. Hormis le thème commun du souci, sa présence à cet endroit du texte est difficile à justifier³⁰ ; *Matthieu* a d'ailleurs soin de recentrer l'attention des auditeurs sur la deuxième partie du thème, le vêtement, pour introduire la parabole du lys. La rédaction lucanienne présente une difficulté supplémentaire : quelle que soit la traduction du mot ἡλικία [hēlikía] (הַלִּיקָא [ḥōlekā] ou קוֹמָה [qōmāh]), âge ou taille, lui ajouter une coudée ne saurait être une « petite chose³¹ ».
- Le changement de registre qui apparaît dans le vocabulaire de *Mt* 6 34 – des soucis concrets de la nourriture et du vêtement au souci général du lendemain³² – ainsi que le brusque passage de la deu-

xième personne du pluriel à l'apostrophe tutoyée en *Lc* 12 32 permettent là aussi de suspecter un lien purement rédactionnel.

Ruptures de contexte, de vocabulaire et de sens, métaphores possibles : autant d'indices qui nous conduisent à penser que l'ensemble de la péricope est une composition réalisée avec des λόγια [lógia] d'origines diverses, collectés par tel ou tel témoin oculaire³³ et notés les uns à la suite des autres, sans doute par ordre chronologique et en raison de leur lien thématique³⁴.

Les visions de la bienheureuse [Anne-Catherine Emmerich](#) illustrent très bien cette thèse ; pour notre propos, on y retrouve deux phrases de la péricope prononcées à un jour d'intervalle en des circonstances différentes³⁵ :

« Peu après [la réponse de Jésus aux deux disciples envoyés par Jean-Baptiste], Jésus retourna à Capharnaüm, accompagné de vingt-quatre disciples, auxquels s'étaient joints les quatre faux disciples de Jean et quelques publicains de Mageddo qui désiraient recevoir le baptême. Ils marchaient lentement, et s'arrêtaient souvent en quelque site agréable, car Jésus enseigna pendant tout le chemin. Il semblait vouloir préparer les apôtres à leur vocation définitive et à leur mission prochaine. Il les ex-

²³ Cf. *Lv* 11 15, *Dt* 14 14.

²⁴ Cf. LESÈTRE (Henri), « Corbeau », *Dictionnaire de la Bible*, tome 2, Paris, Letouzey et Ané, 1912, col. 958-961.

²⁵ Comme le chien (cf. *Mt* 7 6, 15 26 ; *Mc* 7 27 ; *Ph* 3 2 ; *Ap* 22 15), voire le renard (cf. *Mt* 8 20 ; *Lc* 9 58, 13 32). Pour la métaphore corbeau/païen, cf. *I R* 17 4.6 ; *Jb* 38 41 ; *Ps* 146^g (147^h) 9 ; *Is* 34 11 ; *So* 2 14.

²⁶ Cf. *Ct* 2 16, 4 5, 6 2-3.

²⁷ Cf. *Mt* 13 30.40. Même perspective en *Ps* 91^g (92^h) 8 ; *Is* 40 6-8, 51 12 ; *Jc* 1 11 ; *I P* 1 24.

²⁸ Cf. SPICQ (Ceslas), *op. cit.*, pp. 839-847.

²⁹ Cf. *Mt* 5 45 ; le thème de la bénédiction divine universelle est au cœur du livre de *Job* et du *Ps* 72^g (73^h).

³⁰ Même en forçant le sens des mots, à l'instar des traducteurs de *La Bible de Jérusalem* : « Qui d'entre vous d'ailleurs... » (*Mt* 6 27, *Lc* 12 25).

³¹ *Lc* 12 26.

³² Cf. SOPHOCLE, *Antigone*, v. 1335 : Μέλλοντα ταῦτα. Τῶν προκειμένων τι χρῆ πρᾶσσειν· μέλει γὰρ τῶνδ' ὅτιοις χρῆ μέλειν, « L'avenir répondra ; mais le présent s'impose à nous. Laisse "demain" aux dieux, dont c'est la chose. » (traduction par Pierre Dumoulin, Paris, Hatier, collection « Les classiques pour tous », n° 192, 1938, p. 62).

³³ Cf. *Lc* 1 2 : αὐτόπτης [autóptēs].

³⁴ Cf. RIGAUX (Béda), *op. cit.*, p. 218 : « Le chapitre 12 est une composition littéraire à base de *logia* séparés. Dans *Lc*, 2-12 et 22-32, ces dits de Jésus regardent les disciples. Si *Lc* a construit une mosaïque, les mêmes pierres se retrouvent en partie chez *Mc* et presque en totalité chez *Mt*, mais dans d'autres situations. *Lc* lui-même a repris certaines paroles ailleurs si bien qu'ici ce sont des doublets : *Lc* 12, 1 = *Mt* 16, 12 ; *Lc* 12, 2 = *Lc* 8, 17 = *Mc* 4, 22 ; *Lc* 12, 4 = *Mt* 10, 28-31 ; *Lc* 12, 7 = *Lc* 21, 18 ; *Lc* 12, 9 = *Lc* 9, 26 = *Mc* 8, 38 ; *Lc* 12, 10 = *Mt* 12, 32 = *Mc* 3, 29 ; *Lc* 12, 11 = *Mt* 10, 20 = *Mc* 13, 11. »

³⁵ La référence à la bienheureuse [Anne-Catherine Emmerich](#), qui semblera étrange dans un travail d'exégèse, doit être bien comprise. En la béatifiant, le 3 octobre 2004, l'Église ne s'est pas prononcée sur la valeur historique de ses visions, mais sur l'héroïcité de ses vertus ; cependant, l'Église n'ayant point pour habitude d'honorer de la sorte des psychopathes, nous avons la garantie indirecte que ces récits ne contiennent rien qui soit contraire à la foi (Cf. [JEAN-PAUL II](#), Constitution apostolique *Divinus perfectionis Magister*, 25 janvier 1983 ; traduction française : *La Documentation catholique*, n° 1864, 18 décembre 1983, p. 1139). Nous n'entendons pas outrepasser le jugement ecclésial, et usons de ce texte à seule fin d'illustrer, d'une façon somme toute vraisemblable, notre thèse.

horta à se défaire de toute sollicitude terrestre et à renoncer à tous les biens de ce monde. Rien de plus touchant que les discours qu'il tint ; sa parole avait un charme inexprimable. Il cueillit une fleur sur le chemin et dit : « Cette fleur n'a rien ! cependant voyez sa couleur, ses filaments délicats ; le sage Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'a jamais été si magnifiquement vêtu ».

« [Le lendemain], il les enseigna sur le renoncement aux biens terrestres et sur le royaume de Dieu, disant qu'il ne pouvait en ce moment rendre les choses intelligibles pour eux, mais qu'un jour viendrait où ils comprendraient tout ce qu'il leur avait dit. Il ajouta qu'ils ne devaient pas s'inquiéter, comme les païens, de ce qu'ils mangeraient et de quoi ils pourraient se vêtir : que bientôt ils verraient devant eux plus d'affamés que d'aliments ; qu'eux-mêmes diraient : « Où trouver assez de pain pour les rassasier ? » et que pourtant il y aurait surabondance³⁶. »

« La [parabole] sur le thème de la Providence surabondante accordée aux enfants du royaume est une conclusion de deux images : celle des corbeaux que Dieu nourrit et des lys à qui il donne un vêtement plus beau que celui de Salomon dans sa gloire. Le texte de Mt est fort proche de celui de Lc. Plus encore que Lc, Mt présente le discours en une forme rythmée. Lc en conserve des traces surtout dans 12, 22-27. La place que cette section occupe dans le troisième évangile lui donne sa vraie situation. Le chapitre 12, 1-53 est tout entier destiné à décrire la situation des disciples dans le monde : la première partie renferme des paroles de dispute (Lc 12, 1-12), la seconde demande de ne pas thésauriser (Lc 12, 13-21), la troisième [...] passe à la confiance en la Providence (12, 22-31). »

RIGAUX (Béda), *Témoignage de l'évangile de Luc*, Desclée De Brouwer, collection « Pour une histoire de Jésus », 1970, pp. 245-246.

On peut aussi remarquer ce verset du *Coran*, manifestement inspiré des évangiles :

« Que de bêtes ne se chargent point de leur [propre] subsistance auxquelles, ainsi qu'à vous, Allah donne leur attribution³⁷ ! »

La source

Les similitudes entre les deux rédactions sont trop grandes pour songer à deux sources distinctes et il est évident que nous n'avons pas non plus affaire à une simple copie. Mais on remarque qu'un texte original sémitique affleure dès l'incise si typiquement lucanienne : Εἶπεν δὲ πρὸς τοὺς μαθητὰς [αὐτοῦ]³⁸ [Eîpen dè pròs toùs mathētàs autoû] traduit mot à mot אֶל-תַּלְמִידָיו וַיֹּמַר [wayy'ōmer ʿel-talṣmîdāw]. On peut donc penser que cette incise faisait partie d'une source rédigée en araméen ou en hébreu et utilisée par les deux évangélistes ; sans importance doctrinale, elle a pu être éliminée par l'un mais conservée par l'autre. Si notre intuition est juste, c'est cette même fidélité à sa source qui aura porté le rédacteur lucanien à garder l'actuel verset 26, quitte à brouiller la compréhension de son texte. Nous pouvons également déduire de nos observations précédentes sur le dernier verset de chaque rédaction que cette source finissait en Mt 6 33 // Lc 12 31.

Synthèse

Essayons maintenant de comprendre les particularités de chaque rédaction. Nous simplifierons notre tâche en éliminant déjà deux faits qui ne nous paraissent pas très significatifs :

- À l'appui du thème vient un premier argument, la supériorité du « composé humain » sur la nourriture et le vêtement, que *Matthieu* présente sous forme interrogative (οὐχὶ [ouchì]) et *Luc* sous forme affirmative (γὰρ [gàr]). Ce parallèle stylistique se retrouve à trois reprises dans les versets suivants³⁹, mais ne caractérise aucun des deux évangiles : des transpositions similaires, dans les deux sens, s'observent ailleurs⁴⁰.

³⁷ Sourate 29 60 (*Le Coran*, traduit de l'arabe par Régis Blachère, Paris, Maisonneuve & Larose, 1980).

³⁸ On sait que *Matthieu* et *Marc* usent invariablement de la forme λέγω [légō] + datif.

³⁹ Cf. Mt 6 26 (οὐχ [ouch]) // Lc 12 24 ; Mt 6 30 (οὐ [ou]) // Lc 12 28 ; Mt 6 31 (τί [tí]) // Lc 12 29.

⁴⁰ Cf. Mt 7 16 // Lc 6 44 ; Mt 9 14 // Lc 5 33 ; Mt 13 10 // Lc 8 9, d'une part ; Mt 7 21 // Lc 6 46 ; Mt 10 34 // Lc 12 51 ;

³⁶ DULEY (Joseph-Alvare), *Visions d'Anne-Catherine Emmerich sur la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Très Sainte Vierge Marie*, tome second, Paris, Téqui, (sans date), pp. 122, 126.

- Passons également sur la diversité des verbes introduisant les paraboles : ἐμβλέπω [emblépō] et καταμανθάνω [katamanthánō] d'une part, κατανοέω [katanoéō] d'autre part, traduisent probablement le même verbe hébreu רָאָה [rā'āh], dont le sens très général peut être rendu par plusieurs verbes grecs.

D'autre part, on remarque que les modifications de vocabulaire auxquelles a donné lieu la rédaction lucanienne ne sont pas ordonnées à des préoccupations rhétoriques :

- Le sémitisme matthéen τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ [tà peteinà toû ouranoû] (עוֹף הַשָּׁמַיִם [ôp haššāmayim]), « les oiseaux du ciel », est remplacé par un *hapax* lucanien, τοὺς κόρακας⁴¹ [toûs kórakas], « les corbeaux ». Est-ce la correction d'un pléonasme pour plaire à des lecteurs de culture grecque ? Outre l'attestation de l'expression primitive en d'autres passages de *Luc*⁴², l'observation suivante montrera que la correction n'aurait pas été complète et qu'il faut sans doute chercher une autre explication.
- En effet, la construction lucanienne οἷς οὐκ ἔστιν ταμεῖον [hoîs ouk éstin tameíon] (littéralement : à qui il n'est pas de cellier), usant du verbe εἰμί [eimí] pour signifier l'appartenance, est typiquement hébraïque (l'hébreu n'ayant pas de verbe *avoir*) ; c'est la traduction probable de : מְגִיֵּרָה לָהֶם [p'ên lāhem mægūrāh].
- L'expression matthéenne ὁ πατήρ ὁ οὐράνιος⁴³ [ho patēr ho ouránios], « le père des cieux », a ses équivalents lucaniens ὁ θεὸς⁴⁴ [ho theòs], « (le) Dieu », et ὁ πατήρ⁴⁵ [ho patēr], « le père », tout court. Dans le même ordre d'idées, le rédacteur lucanien évite l'expression matthéenne ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν [hē basileía tōn ouranōn], « le royaume des cieux », qui traduit littéralement l'hébreu מַלְכוּת הַשָּׁמַיִם [mal'kūt haššāmayim],

le terme הַשָּׁמַיִם [haššāmayim] servant de substitut à « Dieu ». On peut supposer que ces expressions archaïques étaient incompréhensibles dans les communautés auxquelles l'évangile selon Luc était destiné.

- Enfin, on note que la délocalisation lucanienne du Père des cieux laisse subsister un sémitisme tel τὰ ἔθνη τοῦ κόσμου [tà éthnē toû kósmou] (הַגּוֹיִם הַכּוֹסְמוֹת [gōyîm ha'āreṣ]), « les païens du monde ».

L'analyse effectuée *supra* nous permet par contre de relever les caractéristiques suivantes :

- **Un soin manifeste dans la liaison de la péripécopie à son contexte** : il est vraisemblable que le rédacteur lucanien a rattaché intentionnellement l'enseignement qui nous occupe à la péripécopie précédente (*Lc* 12 16-21) par l'intermédiaire du mot-crochet ψυχή [psuchè], « âme » (*cf.* *Lc* 12 19). De la même façon, le mot βασιλεία [basileía], « royaume », a permis la suture avec un λόγιον [lógion] isolé, le verset 32. L'insertion contextuelle matthéenne se justifie moins aisément.
- **Une plus grande fidélité à la source** : le rédacteur lucanien a conservé une incise rédactionnelle qui ne s'imposait pas dans la trame de son récit, et alors que les absences de liaisons abondent par ailleurs dans son évangile⁴⁶. Il a également conservé les deux phrases de l'interpellation (vv. 25-26) en dépit de leur suture artificielle, entre elles et avec les paraboles. Enfin, la reprise du thème (*Mt* 6 31, *Lc* 12 29) est moins cohérente en *Luc*, qui ne mentionne que la nourriture et omet le vêtement, qu'en *Matthieu*.

Mais c'est surtout la fin de la péripécopie qui semble celer la clé d'une lecture théologique, différente dans chaque évangile.

La rédaction matthéenne précise qu'il convient de chercher *d'abord*⁴⁷ le Royaume. Qu'il s'agisse d'un ajout matthéen – comme nous le pensons – ou d'une omission lucanienne importe peu ici, mais il est clair que la perspective n'est pas comparable selon qu'on

Mt 12 2 // *Lc* 6 2 ; *Mt* 13 31.33 // *Lc* 13 18.20 ; *Mt* 21 3 // *Lc* 19 31, d'autre part.

⁴¹ Leçon communément reçue. *Cf.* la substitution de *Mt*

10 16 // *Lc* 10 3 (πρόβατον [próbaton] / ἀρίην [arén]).

⁴² *Cf.* *Lc* 8 5, 9 58, 13 19.

⁴³ *Mt* 6 26.32 ; *cf.* 5 48, 6 14, 15 13, 18 35, 23 9.

⁴⁴ *Lc* 6 24.

⁴⁵ *Lc* 6 30.

⁴⁶ *Cf.* *Lc* 11 32→33 ; 12 32-35, 48→49 ; 16 15-19 ; 17 3, 6→7 ; etc.

⁴⁷ *Mt* 6 33 : πρῶτον [prōton]. À propos de ce verset, *cf.* SAOÛT (Yves), *Le grand souffle de l'Exode*, Paris, Fayard-Mame, collection « École de la Foi », 1977, p. 193 : « [La] sécurité dans l'Amour du Père donne à Jésus de voir plus loin que les problèmes qui sautent aux yeux. »

adopte le point de vue matthéen de la *priorité* ou le point de vue lucanien de l'*exclusivité*. Or, à Marthe qui se souciait pour beaucoup de choses, le Rabbi de Nazareth affirmait aussi, dans une relation propre à *Luc* : ἐνὸς ἐστὶν χρεία⁴⁸ [henòs estin chreía], « une seule est nécessaire ». Cette insistance ne correspondrait-elle pas à une perception particulière du Royaume ? Le problème que nous soulevons là débordant largement le cadre de notre étude, nous nous contenterons d'esquisser l'explication qui nous paraît la plus vraisemblable.

« Le principe fondamental dont dérive l'attitude lucanienne envers les biens est que le don du royaume est supérieur à tout l'humain. »

RIGAUX (Béda), *Témoignage de l'évangile de Luc*, Desclée De Brouwer, collection « Pour une histoire de Jésus », 1970, p. 406.

L'adjonction lucanienne du verset 32 par l'intermédiaire du mot-crochet βασιλεία [basileía], « royaume », a été relevée *supra*. L'intention théologique se perçoit aisément : assurer que la quête du Royaume sera fructueuse puisque, de fait, le Père l'a **déjà** donné. Cette même assurance se retrouve clairement dans deux autres passages de l'évangile selon Luc : *Lc 11 20* (ἐφθασεν ἐφ' ὑμᾶς ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ [éphthasen eph' humâs hē basileía toû theoû]) et surtout *17 21* (ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ ἐντὸς ὑμῶν ἐστὶν [hē basileía toû theoû entòs humôn estin]). Mais on peut penser que la présence actuelle du Royaume est sous-jacente à l'ensemble de cet évangile ; quel sens, en effet, donner à cette autre déclaration : ἤγγικεν [ἐφ' ὑμᾶς] ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ⁴⁹ [énggiken eph' humâs hē basileía toû theoû] ? S'appuyant sur le sens obvie du verbe ἐγγίζω [enggízō], la traduction commune – « le Royaume de Dieu est [tout] proche [de vous] » – ne rend ni le sens de la conjugaison au parfait, ni l'usage de la version des *Septante*, où ἐγγίζω [enggízō] traduit les verbes מָאָרָב [māṭāṣ], נָגַב [nāḡ^ac] et קָרַב [qārab] au sens d'*atteindre* ou d'*arriver*, tout comme φθάνω⁵⁰ [phthánō].

⁴⁸ *Lc 10 41*.

⁴⁹ *Lc 10 9.11* ; cf. *21 31* : ἐγγύς ἐστὶν ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ [enggús estin hē basileía toû theoû].

⁵⁰ Cf. SPICQ (Ceslas), *op. cit.*, pp. 273-274.

Par ailleurs, si l'on veut bien admettre une rédaction de l'évangile selon Luc avant 60, les communautés chrétiennes subissent déjà la persécution juive – et uniquement celle-ci, comme en témoignent les *Actes des Apôtres* ; autrement dit, les prophéties eschatologiques⁵¹ sont en voie d'accomplissement⁵². Il y a donc tout lieu de penser que **l'aujourd'hui du Royaume**⁵³ **pèse davantage dans la rédaction lucanienne** – et dans la pensée de ses lecteurs/auditeurs – que dans la rédaction matthéenne.

Enfin, cette même rédaction matthéenne associe la δικαιοσύνη [dikaiosúnē] (סְדָאָה [ṣəḏāqāh]) au Royaume⁵⁴. Alors que le mot est un *hapax* chez *Luc*, cinq des sept occurrences matthéennes se trouvent dans le « Sermon sur la Montagne », qu'on peut considérer comme la charte de la « nouvelle justice » qui vient accomplir la « Loi ancienne ». Ici encore, qu'il s'agisse d'un ajout matthéen – comme nous le pensons – ou d'une omission lucanienne importe peu. De toute évidence, la rareté de ce mot dans le lexique lucanien relève d'un choix rédactionnel, qui peut s'expliquer par le désir d'éviter une interprétation trop étroite : la δικαιοσύνη [dikaiosúnē] biblique n'est pas la vertu morale que les Grecs avaient fini par « personnifier, honorer et même diviniser⁵⁵ », mais signifie la *sainteté* même de Dieu⁵⁶ ; la seule occurrence de δικαιοσύνη [dikaiosúnē] dans *Luc* associe d'ailleurs les deux mots⁵⁷. Et par-delà les mots, reste la vaste réalité visée par ceux-ci ; or, à la suite de la péricope dont nous achevons l'étude, le rédacteur lucanien a placé un précepte concernant l'ἐλεημοσύνη⁵⁸ [eleēmosúnē], qui est aussi une traduction attestée de l'hébreu סְדָאָה [ṣəḏāqāh]⁵⁹... Δικαιοσύνη [Dikaiosúnē] traduit éga-

⁵¹ *Lc 21 8-36*.

⁵² Cf. *Lc 21 12*.

⁵³ Cf. *Lc 23 42-43*.

⁵⁴ Cf. *Mt 5 6.10.20, 6 1.33, 21 32*.

⁵⁵ Cf. SPICQ (Ceslas), *op. cit.*, pp. 336-337.

⁵⁶ Cf. *Is 5 16* : « Le Dieu saint a révélé Sa sainteté dans la justice » ; *La Bible de Jérusalem*, p. 1098, note b : « La justice sera par excellence la vertu du règne messianique, quand Dieu aura transmis à son peuple quelque chose de sa sainteté », et p. 1630, note g : « La justice est [...] une première participation à la vie du Christ ressuscité ».

⁵⁷ Cf. *Lc 1 75*.

⁵⁸ La traduction commune – « aumône » – n'est pas forcément la plus pertinente ; la *Vulgate* a prudemment conservé la translittération *elemosyna*...

⁵⁹ Cf. *Dt 6 25, 24 13*, etc.

lement **חֶסֶד** [hesed], la bonté, la bienveillance : on ne peut prétendre que ces notions soient absentes de Luc.

« “Or cherchez d’abord le Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné en plus” (6, 33). Celui qui n’est pas inquiet, qui n’attend rien ou que les choses terrestres et matérielles absorbent, ne cherche pas. Or il faut chercher. Luc dit simplement : “Cherchez son royaume”. Mt fait deux additions : *d’abord* écrit-il, concevant très bien que le disciple ne peut se désincarner et vivre dans un monde irréel. Mais la recherche du disciple va tout d’abord à la réalisation des promesses et des situations divines. De là sa seconde addition ; à la recherche du Royaume il ajoute : *sa justice*. Le Royaume est quelque chose de neuf, l’événement que le Messie révèle. La justice est, elle aussi, une nouveauté. En la rattachant au Royaume, il lui donne sa véritable dimension. L’un ne va pas sans l’autre et on peut dire que c’est l’un c’est l’autre. Il n’y a que cette recherche qui soit permise. Pour le reste l’inquiétude est vaine. »

RIGAUX (Béda), *Témoignage de l’évangile de Matthieu*, Desclée De Brouwer, collection « Pour une histoire de Jésus », 1967, pp. 223-224.

« En [l’Évangile] la justice de Dieu se révèle⁶⁰ » : cette affirmation paulinienne s’applique tout particulièrement à l’évangile selon Luc. Dans la perspective du Royaume qui est la sienne, le rédacteur lucanien voit la justice *en acte*, plus qu’en mot(s), dans la personne même de Jésus Christ, inaugurant *aujourd’hui* le Royaume de Dieu. Dès lors, dans l’attente du retour – peut être imminent – du Maître, tout souci doit être exclu, qui viendrait tromper la vigilance de ceux qui sont établis serviteurs de ce Royaume⁶¹.

« Le règne de Dieu n’est pas affaire de nourriture ou de boisson, il est justice, paix et joie dans l’Esprit Saint⁶². »

Philippe GUIDAL

⁶⁰ Rm 1 17.

⁶¹ Cf. Lc 12 35-48.

⁶² Rm 14 17.

Le souci

L’idée de souci joue un grand rôle dans la tradition de pensée néo-platonicienne. Le souci y est corrélatif de l’ensomatose : « De même que, sur son vaisseau ballotté par la tempête, le pilote s’applique tout entier au soin du navire et se néglige lui-même au point d’oublier qu’il risque d’être emporté par le naufrage, de même les âmes glissent plus bas qu’il ne faut et perdent de vue leurs intérêts propres ; retenues à leurs corps, elles sont enchaînées par les liens magiques et tout entières possédées par leur sollicitude pour la nature du corps » (Enn., 4, 3, 17).

De même chez [Bergson](#) l’intelligence est essentiellement soucieuse, parce qu’asservie aux besoins de l’existence corporelle.

Dans la tradition biblique, le souci n’a pas la même signification métaphysique. Il ne provient pas de notre existence corporelle, de l’ensomatose ; il n’est pas constitutif de l’être au monde. Autrement dit l’existence corporelle n’est pas une chute ni un péché.

Dans la métaphysique néo-platonicienne, le salut c’est une « conversion » qui nous libère et de l’aliénation du souci et de la fragmentation qu’est l’existence dans les corps. L’ascèse en est le principe.

Dans la problématique biblique, le souci provient d’une attitude spirituelle. La libération, la « liberté des enfants de Dieu » est possible dans le monde, le « corps » n’y fait pas obstacle. La vie glorieuse sera non pas une fuite hors du corps, mais une résurrection.

La libération du souci n’est plus une « ἐπιστροφή » mais une « μετάνοια ».

La contemplation prend donc dans chaque système un sens différent. Dans le néo-platonisme, elle est une « fuite ». Dans la Bible elle est compatible avec l’action, avec le travail.

La signification métaphysique du Sabbat est de suspendre l’aliénation dans le travail. « L’âge contemporain, écrit M. [G. Marcel](#), – et on en dirait autant de chaque époque – me paraît se caractériser par ce qu’on

pourrait sans doute appeler la *désorbitation* de l'idée de fonction... L'individu tend à s'apparaître à lui-même et à apparaître aussi aux autres comme un simple faisceau de fonctions... Fonctions vitales... Fonctions sociales d'autre part : fonction consommateur, fonction producteur, fonction citoyen, etc. » [*Position et approches concrètes du Mystère ontologique*, 1949, p. 46]. Le rôle du Sabbat est d'opérer la rupture entre l'homme et ses fonctions, d'empêcher « l'identification de l'homme et de ces fonctions ». « Il est à peine besoin d'insister sur l'impression d'étouffante tristesse qui se dégage d'un monde ainsi axé sur la fonction ». Cette tristesse, c'est celle de la servitude, qui est une mort de l'esprit. Le Sabbat est le commencement d'une libération et d'une reprise de conscience de la réalité métaphysique de l'homme, de sa destinée réelle, masquée par le travail, le « divertissement ».

Le Nouveau Testament étend, comme toujours, la portée du Sabbat. Le Sabbat en devenant intérieur et spirituel se manifeste comme une non-préoccupation qui est le commencement de la vie et de l'esprit. Le souci est le contraire de la vie de l'esprit et de sa liberté. Ce n'est pas l'action ni la vie corporelle dans le monde qui est une servitude. La problématique biblique, en situant le souci autrement que ne le fait le néo-platonisme, libère l'action de ce manichéisme qui pesait sur elle. Dans une perspective biblique la vie contemplative peut s'accompagner de l'action créatrice qui transforme le monde. « Je ne vous demande pas de les retirer du monde mais de les préserver du mal » [*Jn 17 15*].

Le souci empêche la parole de croître en l'homme. « Le grain qui a été semé dans les épines, c'est celui qui entend la Parole, mais la sollicitude du siècle, ἡ μέριμνα τοῦ αἰῶνος, et la séduction des richesses étouffent la parole et elle devient stérile » (Mat., 13, 22 ; Mc., 4, 19 ; Lc., 8, 14).

Le souci appesantit le cœur, c'est-à-dire l'intelligence : « prenez garde à vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne s'alourdissent dans les excès de table, l'ivrognerie et les soucis de la vie, μερίμναις βιωτικαῖς » (Lc., 21, 34).

Saint Paul aux Corinthiens (I Cor., 7, 32) : « Je voudrais que vous fussiez sans inquiétude, θέλω ὑμᾶς ἀμερίμνους. Celui qui n'est pas marié se soucie des choses du Seigneur, comment plaire au Seigneur ; celui qui est marié se soucie des choses du monde, comment plaire à sa femme, et il est voilà divisé. »

Entre le souci et le monde il y a une relation étroite ; ce sont deux notions, dans le Nouveau Testament, qui sont connexes. Il est à noter qu'une parenté analogue relie dans la philosophie heidégérienne ces deux termes. »

TRESMONTANT (Claude), *Essai sur la pensée hébraïque*, Paris, Cerf, collection « Lectio divina », 1953, pp. 163-164.



Cours de reliure tous niveaux

Marie-Noëlle GRIMAUD
51 rue Croulebarbe
75013 PARIS
 ☎ **06.63.54.87.96**

Au service de la liturgie latine

Pro Liturgia
 (Président : Denis CROUAN)

9c avenue Georges Clemenceau
 F-67560 ROSHEIM
 ☎ 03.88.50.75.24
 Courriel : info@proliturgia.org

Vous cherchez un journal vraiment catholique ?

Lisez

L'homme nouveau

Abbé Guy PAGÈS

253

Chrétiens-musulmans, le vade-mecum

« Constatant les pièges qui peuvent détourner le dialogue interreligieux de sa finalité, la recherche de la vérité, les deux auteurs de ce petit livre fournissent les réponses aux principales questions qui reviennent de façon récurrente dans les conversations entre chrétiens et musulmans, et auxquelles les uns et les autres, insuffisamment formés, ne savent pas toujours répondre.

« Un guide éclairant, très accessible, marqué du sceau du bon sens et de la raison. » **ANNIE LAURENT**

Famille Chrétienne, n° 1532, 26 mai 2007, p. 31.

RÉÉDITION REVUE ET COMPLÉTÉE

PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)

Éléments pour le dialogue islamo-chrétien

Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €

([ISBN](#) : 2-7554-0055-2)

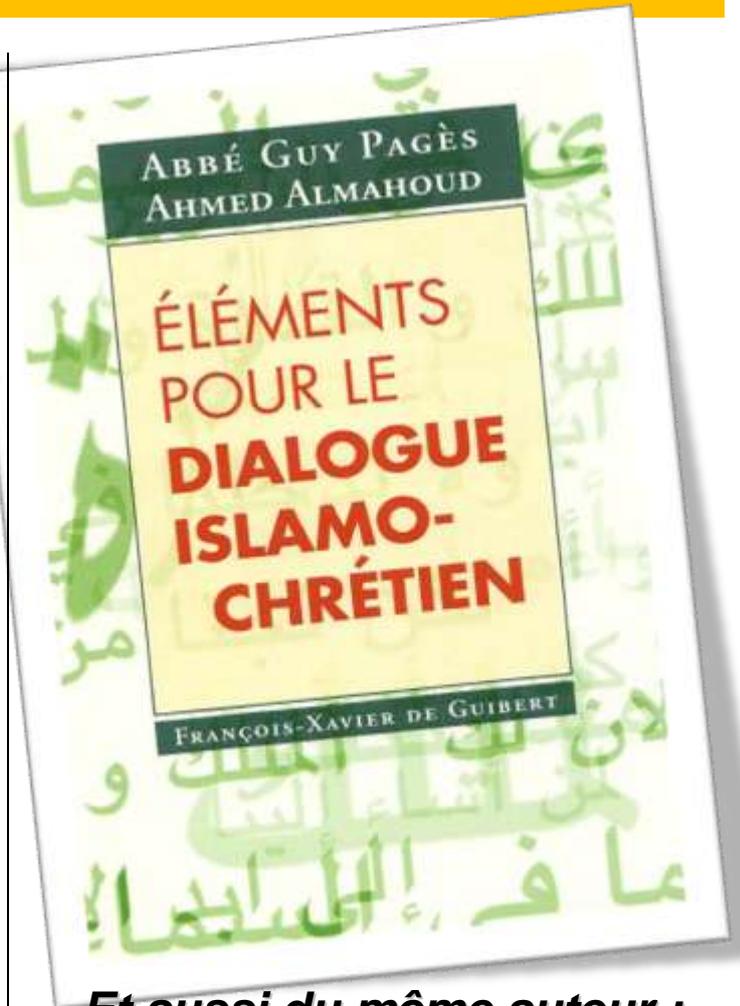
Et aussi le site web !

Les lecteurs de *Regnat* sont invités à mettre leur grain de sel sur le site de l'Abbé Guy PAGÈS consacré à l'évangélisation :

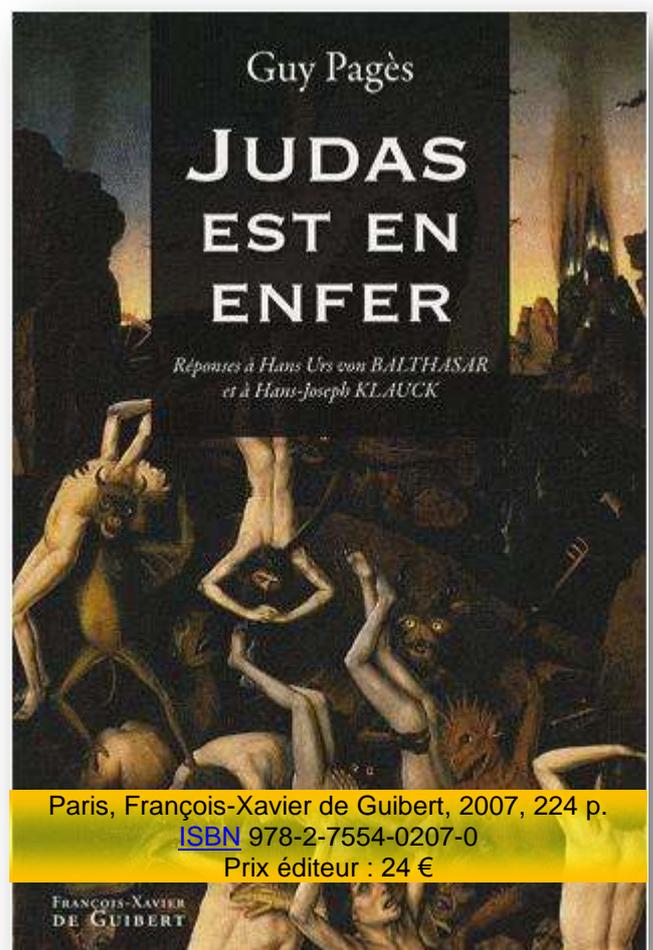
<http://www.dailymotion.com/abbepages>

Vous pouvez également lui faire connaître vos suggestions et remarques en le contactant à l'adresse électronique suivante :

abbe.guypages@orange.fr



Et aussi du même auteur :



Paris, François-Xavier de Guibert, 2007, 224 p.

[ISBN](#) 978-2-7554-0207-0

Prix éditeur : 24 €

FRANÇOIS-XAVIER
DE GUIBERT

REFONDER LA POLITIQUE CHRÉTIENNE

(Suite)

Pour achever notre lecture de l'encyclique *De erroribus modernis*¹ du Pape [Léon XIII](#), et préparer l'étude des suivantes, il nous paraît utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur deux passages importants concernant les « fondements de la société vile² » que socialisme, communisme et nihilisme avaient pour dessein de bouleverser – et qu'ils ont, de fait, ruiné (avec la complicité active des « conservateurs »). En effet, l'un et l'autre des deux sujets évoqués ici feront par la suite l'objet d'amples développements dans le *corpus* doctrinal élaboré par le [Souverain Pontife](#) : le mariage, dans l'encyclique *De matrimonio christiano*³ du 10 février 1880 (première encyclique consacrée au mariage) ; la propriété, dans l'encyclique *De conditione opificum*⁴ du 15 mai 1891 (première encyclique consacrée aux questions sociales).

Comme chacun pourra aisément le constater, les positions définies ici par [Léon XIII](#) sont en totale contradiction avec les opinions actuellement en vogue, y compris – hélas – chez ceux et celles qui prétendent encore être chrétiens. À n'en pas douter, elles heurteront certains de nos lecteurs... et certaines de nos lectrices. Dieu merci, une publication gratuite jouit d'une totale liberté d'expression et nous ne nous gênerons pas pour rappeler quelques fondamentaux incontournables, quand bien même beaucoup se retireraient en murmurant : « Elle est dure, cette parole ! Qui peut l'écouter⁵ ? »

¹ *Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII. Encycliques, Brefs, etc.*, Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, t. I, pp. 26-41. Texte reproduit dans *Regnat*, n° 37, 7 mars 2010, pp. 12-16, et consultable sur [notre site](#).

² *Ibid.*, p. 27.

³ *Ibid.*, pp. 76-109.

⁴ *Ibid.*, t. III, pp. 18-71.

⁵ *Jn* 6 60.

« En tout cas, maintenant est-ce la faveur des hommes, ou celle de Dieu que je veux gagner ? Est-ce que je cherche à plaire à des hommes ? Si je voulais encore plaire à des hommes, je ne serais plus le serviteur du Christ⁶. »

Du mariage

« Cette vertu salutaire de l'Église qui rejaillit sur la société civile pour le maintien de l'ordre en elle et pour sa conservation, la société domestique elle-même, qui est le principe de toute cité et de tout État, la ressent et l'éprouve nécessairement aussi. Vous savez, en effet, Vénérables Frères, que la règle de cette société a, d'après le droit naturel, son fondement dans l'union indissoluble de l'homme et de la femme, et son complément dans les devoirs et les droits des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs les uns envers les autres. Vous savez aussi que les théories du socialisme la dissolvent presque entièrement, puisque, ayant perdu la force qui lui vient du mariage religieux, elle voit nécessairement se relâcher la puissance paternelle sur les enfants et les devoirs des enfants envers leurs parents.

« Au contraire, le “mariage honorable en tout” [*He* 13 4] que Dieu lui-même a institué au commencement du monde pour la propagation et la perpétuité de l'espèce et qu'il a fait indissoluble, l'Église enseigne qu'il est devenu encore plus solide et plus saint par Jésus-Christ, qui lui a conféré la dignité de sacrement, et a voulu en faire l'image de son union avec l'Église. C'est pourquoi, selon l'avertissement de l'Apôtre, “le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le Chef de l'Église” [*Ep* 5 23] et, de même que l'Église est soumise à Jésus-Christ, qui l'embrasse d'un très chaste et perpétuel amour, ainsi les femmes doivent être soumises à leurs maris, et ceux-ci doivent, en échange, les aimer d'une affection fidèle et constante⁷. »

Dieu sait combien cette dernière phrase peut susciter de répulsion chez les esprits modernes gangrenés par le féminisme, jusque dans les milieux les plus attachés à la « Tradition » ; nous ne comptons plus les prêtres appartenant à des instituts relevant de la [Commission](#)

⁶ *Ga* 1 10.

⁷ [LÉON XIII](#), Lettre encyclique *De erroribus modernis*, 28 décembre 1878 (*Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII. Encycliques, Brefs, etc.*, Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, t. I, pp. 35-37).

[pontificale *Ecclesia Dei*](#) ou à la [Fraternité sacerdotale saint Pie X](#) nous ayant témoigné à quel point la lecture du chapitre V de l'épître aux Éphésiens, la seule prévue dans l'ancien rituel du mariage, fait grincer les dents de jeunes pimbêches davantage éprises de leur autonomie que de leur futur mari, qui s'imaginent émancipées quand elles se livrent à l'esclavage de leurs caprices...

Mais comment *refonder* la politique chrétienne sans commencer par s'intéresser au « fondement de la société⁸ », la « cellule première et vitale de la société⁹ », la « cellule originelle de la vie sociale¹⁰ », la « cellule fondamentale de la société¹¹ » qu'est la famille, « riche des grâces et des exigences du sacrement de mariage¹² » ? Combien de temps encore nos pasteurs croiront-ils pouvoir faire l'économie d'une réflexion approfondie sur le « grand mystère¹³ » qu'évoquait saint Paul ? Quand se décideront-ils à prendre enfin au sérieux le mariage, qui est un sacrement de la *maturité* chrétienne et non un produit d'appel pour des « [chrétiens anonymes](#)¹⁴ » désireux de le rester ou des « chercheurs de Dieu » fort peu pressés de Le trouver ?

Malheureusement, à lire la dernière [lettre pastorale](#) du cardinal [André Vingt-Trois](#), justement consacrée à notre sujet¹⁵, il n'y a aucune raison de penser qu'on songe en haut lieu à une quelconque remise en cause de la « pastorale » mise en œuvre au cours des dernières décennies...

⁸ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution *De Ecclesia in mundo huius temporis*, n. 52 §2.

⁹ *Id.*, Décret *De apostolatu laicorum*, n. 11. Cf. [JEAN-PAUL II](#), Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, 22 novembre 1981, n. 42 (*La Documentation catholique*, n° 1821, 3 janvier 1982, p. 21).

¹⁰ *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2207.

¹¹ [JEAN-PAUL II](#), Lettre *Gratissimam sane*, 2 février 1994, n. 13 (*La Documentation catholique*, n° 2090, 20 mars 1994, p. 261) ; cf. *ibid.*, n. 17 (*op. cit.*, p. 267).

¹² CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration *De educatione christiana*, n. 3.

¹³ *Ep 5 32*.

¹⁴ [RAHNER \(Karl\)](#), « Die anonymen Christen », *Schriften zur Theologie*, VI, Einsiedeln, Benziger, 1965, pp. 545-554 ; cf. *id.*, *Traité fondamental de la foi. Introduction au concept du christianisme*, traduction de Gwendoline Jarczyk, Centurion, 1983, pp. 179-202. Critiques de gauche et de droite : [KÜNG \(Hans\)](#), *Être chrétien*, traduit de l'allemand par Henri Rochais et André Metzger, Paris, Seuil, 1978, pp. 99-101 ; [RATZINGER \(Joseph\)](#), *Les principes de la théologie catholique. Esquisse et matériaux*, traduction par Jacques Maltier, Paris, Téqui, collection « Croire et savoir », 1985, pp. 178-190.

¹⁵ [VINGT-TROIS \(André\)](#), Lettre pastorale [La famille et la jeunesse : une espérance !](#), 12 juillet 2010.

De la propriété

« Quant à la tranquillité publique et domestique, la sagesse catholique, appuyée sur les préceptes de la loi divine et naturelle, y pourvoit très prudemment par les idées qu'elle adopte et qu'elle enseigne sur le droit de propriété et sur le partage des biens qui sont acquis pour la nécessité et l'utilité de la vie. Car, tandis que les socialistes présentent le droit de propriété comme étant une invention humaine, répugnant à l'égalité naturelle entre les hommes, tandis que, prêchant la communauté des biens, ils proclament qu'on ne saurait supporter patiemment la pauvreté et qu'on peut impunément violer les possessions et les droits des riches, l'Église reconnaît beaucoup plus utilement et sagement que l'inégalité existe entre les hommes naturellement dissemblables par les forces du corps et de l'esprit, et que cette inégalité existe même dans la possession des biens ; elle ordonne, en outre, que le droit de propriété et de domaine, provenant de la nature même, soit maintenu intact et inviolable dans les mains de qui le possède ; car elle sait que le vol et la rapine ont été condamnés par Dieu, l'auteur et le gardien de tout droit, au point qu'il n'est même pas permis de convoiter le bien d'autrui, et que les voleurs et les larrons sont exclus, comme les adultères et les idolâtres, du royaume des cieux.

« Elle ne néglige pas pour cela, en bonne Mère, le soin des pauvres, et n'omet point de pourvoir à leurs nécessités, parce que, les embrassant dans son sein maternel et sachant qu'ils représentent Jésus-Christ lui-même, qui considère comme fait à lui-même le bien fait au plus petit des pauvres, elle les a en grand honneur ; elle les assiste de tout son pouvoir, elle a soin de faire élever partout des maisons et des hospices où ils sont recueillis, nourris et soignés, et elle les prend sous sa tutelle. De plus, elle fait un strict devoir aux riches de donner leur superflu aux pauvres, et elle les effraye par la pensée du divin jugement, qui les condamnera aux supplices éternels s'ils ne subviennent aux nécessités des indigents. Enfin, elle relève et console l'esprit des pauvres, soit en leur proposant l'exemple de Jésus-Christ, qui, "étant riche, a voulu se faire pauvre pour nous" [2 Co 8 9], soit en leur rappelant les paroles par lesquelles il a déclaré bienheureux les pauvres, et leur a fait espérer les récompenses de l'éternelle félicité. Qui ne voit que c'est là le meilleur moyen d'apaiser l'antique con-

flit soulevé entre les pauvres et les riches ? Car, ainsi que le démontre l'évidence même des choses et des faits, si ce moyen est rejeté ou méconnu, il arrive nécessairement, ou que la grande partie du genre humain est réduite à la vile condition d'esclave, comme on l'a vu longtemps chez les nations païennes, ou que la société humaine est agitée de troubles continuels et dévastée par les rapines et les brigandages, ainsi que nous avons eu la douleur de le constater dans ces derniers temps encore¹⁶. »

Sur fond d'agitation sociale à propos de la réforme des retraites, ces deux paragraphes demeurent d'une criante actualité. Le premier, qui comblera d'aise les BCBG¹⁷, doit être lu à la lumière du second, en particulier de ce précepte si peu mis en pratique : les riches ont le strict devoir de donner leur superflu aux pauvres...

(À suivre...)

Yann GWELTAZ

« “Le prolétaire n'a point de patrie”. En un sens analogue, et pour de semblables motifs, le prolétaire n'a point de religion. Dans une société telle que la nôtre, la religion tend à devenir un article de luxe, que toute une part de la population ne peut plus se procurer. La suppression du prolétariat ne rendra pas automatiquement Dieu à l'homme : mais dans une certaine mesure elle est une condition pour que Dieu lui soit rendu. »

LUBAC (Henri, de), *Sur les chemins de Dieu*, Paris, Aubier, 1956, p. 209.

« Ce peuple gronde : regardez ses feuilles de paye avant de dénoncer le matérialisme. Et si vous lui désirez plus de vertus, donnez-lui d'abord cette sécurité matérielle dont vous oubliez que si vous n'en disposiez de père en fils, votre modération sociale serait peut-être troublée. »

MOUNIER (Emmanuel), *Le personalisme*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? » (n° 395), 1949 (9^e édition : 1965), p. 27.

¹⁶ LÉON XIII, Lettre encyclique *De erroribus modernis*, 28 décembre 1878 (*Lettres apostoliques de S. S. Léon XIII. Encycliques, Brefs, etc.*, Paris, La Bonne Presse, 1893-1904, t. I, pp. 37-39).

¹⁷ Bourgeois Catholiques à Biens Garanties (formule pléonastique exprimant la composition sociologique majoritaire du catholicisme contemporain).

Benoît XVI

262.13



Prions pour le Saint-Père

Seigneur Dieu, qui avez choisi Votre serviteur Ben-
noît XVI pour succéder au chef des Apôtres à la tête de Votre peuple et représenter le Christ en ce temps, aidez-le à soutenir tous ses frères : qu'il assure l'unité, l'amour et la paix, que toute l'Église soit en communion avec lui, et tous nous pourrions trouver chez Vous, notre Père, la Vérité et la Vie. Nous Vous le demandons par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

(oraison du *Missel romain*)

« Sans le ciel, le pouvoir terrestre reste toujours ambigu et fragile. Seul le pouvoir qui accepte le critère et le jugement du ciel, c'est-à-dire de Dieu, peut devenir un pouvoir orienté vers le bien. Et seul le pouvoir qui se place sous la bénédiction de Dieu peut être fiable. »

RATZINGER (Joseph), *Jésus de Nazareth. 1. Du baptême dans le Jourdain à la Transfiguration*, traduit de l'allemand, Paris, Flammarion, 2007, pp. 58-59.



À LA DÉCOUVERTE DE LA PRIÈRE DE L'ÉGLISE

(Suite)

Pour clore les prolégomènes de cette rubrique, nous allons exposer ici quelques considérations sur « le lieu des Heures ». Appelés à « prier sans cesse¹ », les chrétiens doivent être à même de prier n'importe où, y compris « dans les synagogues et les carrefours² », mais il leur est aussi nécessaire de pouvoir, de temps à autre, se retirer dans un lieu isolé du monde³.

Ce lieu n'est pas nécessairement une « chambre », contrairement à ce que pourraient laisser croire certaines traductions bibliques (*La Bible de Jérusalem*, par exemple). Le mot ταμειον [tameïon] utilisé en Mt 6 6 désignait à l'origine le cellier, la remise à provisions, dont le ταμίας [tamías], l'intendant, avait la charge ; par extension, il évoque un lieu retiré (cf. Mt 24 26), à l'abri des convoitises.

Destiné à l'adoration, à la louange et à la supplication du Très-Haut, au dialogue intime de l'âme avec le Dieu dont elle se sait aimée⁴, ce lieu n'a pas non plus à être un « coin ». Sans nous faire d'illusion quant à la portée pratique de nos propos, il nous paraît néanmoins utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'usage irréflecti d'une expression passée dans le langage courant, et qui a même trouvé place dans le *Catéchisme de l'Église catholique* : le « coin-prière⁵ ». S'il y a le « petit coin » pour satisfaire des besoins bien naturels, le « coin » où l'on punit les trublions d'âge scolaire, le mystérieux « coin de l'assiette » – ronde,

bien sûr – où l'on se débarrasse des reliefs alimentaires, et toutes sortes d'autres coins perdus recélant d'innombrables trésors cachés (« J'ai dû mettre ça dans un coin, mais où ? »), sans doute la prière mérite-t-elle un lieu plus noble, exprimant et par sa position et par son aménagement la grandeur de l'activité qui s'y exerce. Dès lors, pourquoi ne pas parler tout simplement d'*oratoire* ? C'est ce que nous ferons ici.

Idéalement, l'oratoire – familial ou personnel – devrait être une pièce à part, exclusivement consacrée à la prière ; concrètement, tout le monde ne peut s'offrir le luxe de posséder une chapelle privée. Pour autant, et même dans un logement très exigu, il est tout à fait possible d'établir un oratoire de façon appropriée, manifestant la présence de Dieu au cœur de la vie du foyer. Trois éléments sont à prendre en considération, que chacun mettra en œuvre comme il le pourra :

Accessibilité – L'oratoire doit être aisément accessible à tous : l'espace doit être suffisant pour que tous les membres du foyer – et d'éventuels invités – puissent s'y placer commodément ; on évitera l'« espace privé » que sont les chambres pour un oratoire familial (mais rien n'empêche, dans ce contexte, l'installation parallèle d'« oratoires privés » dans chacune des chambres) ; etc.

Consécration – L'oratoire, aussi simple et réduit soit-il, est un lieu exclusivement réservé à Dieu, un lieu sacré. Une étagère de bibliothèque ou de buffet, par exemple, a d'autres fins que le soutien de la prière. Et un lieu sacré l'est de façon permanente : on ne saurait se contenter de poser un cierge et une icône sur l'assise d'une chaise ou au coin d'une table pour le seul temps de la prière, puis de les remiser ensuite.

Incitation – L'endroit choisi doit être aussi calme que possible et inciter au recueillement ; aussi tâchera-t-on d'éliminer tout élément de distraction visuelle, auditive ou olfactive : le désordre d'une chambre d'enfant, la proximité d'une fenêtre donnant sur une rue animée, etc.

L'aménagement proprement dit de l'oratoire sera bien sûr effectué en fonction de l'espace disponible, mais quelques éléments sont indispensables. On les trouvera sur l'illustration de la page suivante, qui montre, sans aucune prétention normative, un oratoire familial situé dans un appartement parisien de taille moyenne, où a été utilisé, dans la pièce de séjour, l'espace disponible au-dessus d'un radiateur mural.

¹ Lc 18 1.

² Mt 6 5.

³ Cf. Mt 6 6.

⁴ Cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2709.

⁵ Cf. *ibid.*, n. 2691 : *orationis angulus*. Il faut toutefois se souvenir que le *Catéchisme de l'Église catholique* a été originellement rédigé en français avant d'être traduit en latin, ce qui explique la présence incongrue de l'expression ; une rédaction directe en latin aurait simplement employé le mot *oratorium*, utilisé dans la phrase suivante du même paragraphe.



L'axe de cet oratoire est figuré par un grand **crucifix** (toujours préférable à une simple croix), au-dessous et autour duquel ont été disposés de petits **tableaux** représentant les saints patrons de la famille (les parents au-dessus, les quatre enfants au-dessous).

De part et d'autre de la tablette couvrant le radiateur ont été placés deux chandeliers d'autel, trouvés à bas prix chez un brocanteur, chacun supportant un cierge coloré. « Dieu est Lumière⁶ », mais Il ne nous éclaire pas toujours de la même façon ; aussi a-t-il paru intéressant d'utiliser des **cierges** assortis aux différentes couleurs liturgiques, que l'on change quotidiennement en fonction du calendrier. C'est la fonction plus particulièrement dévolue au cierge de gauche que d'indiquer ainsi la tonalité du jour (la photographie a été prise un jour « en blanc ») ; le cierge de droite est invariablement bleu, couleur traditionnelle de la sainte Vierge.

Au centre de la tablette trône, sur un lutrin fait maison, la **Parole de Dieu**. Très ordinairement, c'est une Bible qu'on expose ainsi ; mais l'expérience montre que c'est assez souvent l'un des meilleurs moyens de ne jamais la lire. Il est si beau, ce *gros* livre ouvert, qu'on n'ose y toucher... Ici, c'est donc un Missal (forme ordinaire du rite romain) qui est placé sur le lutrin : il contient la Parole de Dieu telle qu'elle est offerte quotidiennement par l'Église à ses enfants, dans sa variété (deux lectures en semaines, trois le di-

manche) et sa régularité (lecture continue au fil des jours). Et là, on est obligé de toucher le livre chaque jour pour – au moins – en tourner les pages...

Crucifix, images, lumière, Parole de Dieu nous semblent être quatre éléments indispensables dans l'aménagement d'un oratoire, qui déjà permettent un grand nombre de variations en fonction des goûts et possibilités de chacun : choix des images (gravures, icônes, reproductions d'œuvres d'art), des lumières (nombre et type de cierges, veilleuse permanente), etc. Libre à chacun d'ajouter ensuite d'autres éléments : petit encensoir, fleurs (naturelles et de saison), statuette(s), tissu (napperon, tenture, etc.)...

Mais il est important de garder la mesure en toute chose (pas *trop* d'images, par exemple) et de réaliser une certaine harmonie, au moins symbolique. Ainsi, les petits tableaux de saints patrons figurant sur notre illustration sont tous différents, ayant été acquis ou offerts sur une très longue période de temps ; c'est sans doute dommage sur le plan esthétique, mais c'est aussi une façon de manifester symboliquement les inévitables différences de personnalités qui existent au sein d'une même famille par ailleurs unie dans le Christ...

De façon générale, on tirera avantage à bien se pénétrer des principes de l'architecture religieuse classique : à défaut de chapelle privée, on peut au moins en reconstituer une sorte de modèle réduit, respectant le plan, l'agencement, la sobriété, la symétrie, qui sont de mise pour un édifice de pierre.

Philippe GUIDAL



⁶ 1 Jn 15.